

L'ESIGELEC, GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE ROUEN, REJOINT LE CONCOURS Avenir

Créé il y a 7 ans, le Concours Avenir a été l'un des premiers concours commun permettant l'accès aux Ecoles d'Ingénieurs Postbac en France. Il est rapidement devenu incontournable pour de très nombreux élèves de Terminale S et STI2D et se positionne depuis plusieurs années comme le plus gros concours commun aux écoles d'ingénieurs Postbac privées au sein du portail APB.*

Pour renforcer son rayonnement national, le Concours Avenir intègre l'ESIGELEC à compter de la rentrée 2016.

Le Concours Avenir regroupe désormais 7 Grandes Ecoles d'ingénieurs, réparties sur 12 campus distincts :

L'ECE-Paris/Lyon, l'EIGSI La Rochelle, l'EISTI Cergy/Pau, l'EPF Sceaux /Troyes/ Montpellier, l'ESIGELEC Rouen, l'ESILV Paris-La Défense et l'ESTACA Saint-Quentin-en-Yvelines/Laval. Il représente un seul vœu au sein du portail APB parmi les 12 autorisés dans les formations d'ingénieurs. Toutes les écoles membres de ce concours sont habilitées par la CTI.

« Notre position de Concours leader au sein des écoles d'ingénieurs Postbac privées en France suscite un fort intérêt d'écoles d'ingénieurs qui souhaitent nous rejoindre pour partager notre vision, nos valeurs d'exigence académique et notre modèle de sélection attentif et respectueux.

L'ESIGELEC est une école reconnue pour la qualité de sa formation, de sa recherche et son dynamisme international. Son arrivée au sein du Concours Avenir va créer de la valeur pour nos candidats en étendant notre maillage territorial et en offrant une complémentarité plus riche dans l'offre de formation de qualité de nos membres. Cette dynamique préservera une procédure unique et commune à toutes les écoles qui positionne le candidat au cœur du processus et simplifie au maximum la gestion de sa candidature », indique **Jean-Michel NICOLLE, Président du Concours Avenir.**

Pour Etienne CRAYE, Directeur de l'ESIGELEC : « Notre intégration dans le Concours Avenir s'inscrit dans la continuité de la déclinaison stratégique de l'école. L'ESIGELEC a rejoint au 1^{er} janvier 2016 les écoles de l'UGEI (Union des Grandes Ecoles Indépendantes), fédération regroupant des écoles d'ingénieurs et de management d'excellence, dont les écoles du Concours Avenir. En cohérence avec cette dynamique, nous avons souhaité consolider notre relation avec ces écoles qui partagent des valeurs d'exigence académique, d'ouverture et d'éthique. Notre localisation géographique à Rouen, notre positionnement sur les Systèmes Intelligents et Connectés, contribuent ainsi à élargir encore l'offre du Concours Avenir, dans une logique de cohérence et complémentarité. »

Depuis 2015, le Concours Avenir se décline en 2 procédures distinctes destinées à un recrutement commun des candidats :

- « AvenirBac » : concours commun exclusivement destiné aux élèves issus des classes de Terminales S et STI2D souhaitant intégrer l'une de ces écoles après le Bac.
- « Avenir+ » : procédure commune réservée aux candidats de Bac+1 à Bac+4 désireux de rejoindre les écoles membres en admission parallèle.

* En termes de nombre de candidats.

Concours Avenir – 88 ter Avenue du Général Leclerc – Immeuble Regus – 92 660 Boulogne-Billancourt Cedex
contact@concoursavenir.fr

